

Région

« Nous nous efforçons de répartir les élèves entre les classes pour qu'il y ait une émulation entre eux et moins d'agitation. La gestion des classes va être terrible, nos professeurs sont très inquiets. »
Une principale haut-rhinoise



Éducation

Les chefs d'établissement montent au créneau contre les groupes de niveau

Les cadres de l'Éducation nationale, dont le rôle est de mettre en application la réforme des groupes de niveau, en contestent à la fois le sens symbolique et l'efficacité pédagogique, à travers des prises de position plutôt inhabituelles.

C'est suffisamment rare pour être signalé : ce mercredi 14 février, des chefs d'établissement de l'académie se rassembleront devant le rectorat de Strasbourg, à l'appel du SNPDEN, syndicat des personnels de direction, pour marquer leur opposition à au moins l'une des mesures du « choc des savoirs » lancé par Gabriel Attal alors qu'il était encore ministre de l'Éducation nationale : la mise en œuvre de groupes de niveau en mathématiques et en français au collège, à commencer par les classes de 6^e et de 5^e. De son côté, le Sgen-CFDT Alsace a adressé début février une lettre ouverte à la ministre pour dénoncer l'« état de choc » dans lequel se trouve « une grande majorité » des personnels de l'Éducation nationale.

Quid du latin, des autres options et de l'enseignement bilingue ?

« Ce n'est pas la difficulté technique » de la mesure qui inquiète les chefs d'établissement habitués aux réformes, assure Son Tran Thanh,



Dans les groupes de niveau voulus par Gabriel Attal, les plus faibles ne seront pas plus de 15. Photo archives Jean-Marc Loos

réfèrent académique des personnels de direction au Sgen-CFDT, « mais des incertitudes et des doutes », notamment sur « la capacité du ministère à recruter suffisamment d'enseignants en maths et en français d'ici la rentrée ». En outre, même si des moyens supplémentaires ont été « fléchés » à cet effet, la réforme est déployée « à moyens constants », ce qui implique la réduction d'autres marges dont pouvaient disposer les collèges en fonc-

tion de leur contexte et des « dynamiques locales », en particulier dans l'éducation prioritaire.

Concrètement, ce sont ainsi des enseignements qui ne seront plus dédoublés en langues vivantes ou en sciences, de l'accompagnement pédagogique qui ne peut plus être organisé, des initiatives de classe, une chorale, du théâtre auxquels il faudra renoncer, ou encore des options euro-allemand, volley, latin, ou encore ciné-

ma qui seront « réduites au strict minimum »... Les défenseurs du bilingue se sont déjà émus de la probable diminution de l'horaire accordé aux disciplines non linguistiques (histoire-géo, mathématiques...) transmises en allemand. Cette diversité est aussi « une vitrine » permettant de maintenir « l'attrait du public et une mixité face à l'offre du privé », plaide une principale de collège bas-rhinoise.

« Nous en sommes réduits à

faire de difficiles arbitrages pédagogiques », poursuit-elle, veillant à dégager « un consensus collectif » avant toute validation en conseil d'administration, tenant compte des moyens et des ressources humaines disponibles. « Il y a des incidences en termes de postes et donc pour des personnels présents depuis des années », renchérit un chef d'établissement haut-rhinois, qui relève aussi que les groupes de niveau, financés à partir des résultats obtenus par les élèves lors des évaluations de l'année dernière – lesquelles « comptent des biais importants » – nécessiteront d'indispensables ajustements à la rentrée.

Des jeunes qui cumulent toutes les difficultés scolaires

Mais au-delà des aspects structurels, ces chefs d'établissement se retrouvent dans une unanimité « opposition de principe » à ce qui apparaît comme « un tri », voire une « ségrégation » entre bons et moins bons éléments au sein du collège unique. Pour le ministère, ces groupes occupent un bon tiers de l'emploi du temps doivent être « flexibles », mais comment faire passer de l'un à l'autre des élèves qui ne progressent pas au même rythme ? Plus encore quand ces jeunes sont ceux qui cumulent toutes les difficultés,

scolaires, mais aussi sociales, comportementales... « Nous nous efforçons de les répartir entre les classes pour qu'il y ait une émulation entre eux et moins d'agitation. La gestion des classes va être terrible, nos professeurs sont très inquiets », confie cette cheffe d'établissement haut-rhinoise. « On va leur faire croire qu'on va apporter des réponses à leurs difficultés, et on n'y arrivera qu'à la marge », pronostique sombrement son homologue tout en « espérant se tromper ». Et comment l'expliquer aux parents ?

« La goutte d'eau qui fait déborder le vase »

Cette réforme dont ils contestent autant « le sens » que l'« efficacité pédagogique » est « la goutte d'eau qui fait déborder le vase », reprend une principale haut-rhinoise, « qu'on nous demande notre avis et qu'on nous laisse notre autonomie ! » Aucun texte officiel ne leur étant encore parvenu, « les chefs d'établissement naviguent à vue », recadre Isabelle Marchand, secrétaire académique du SNPDEN, qui rappelle l'article R421-2 du code de l'éducation, l'organisation en classes et en groupes, ainsi que les modalités de répartition des élèves, sont une compétence des établissements.

● Catherine Cheincier

« On touche à quelque chose de fondamental dans le collège unique »

Par un rassemblement ce mercredi 14 février devant le rectorat de Strasbourg, ou dans une lettre ouverte, les représentants des chefs d'établissement alsaciens demandent au ministère de « revoir sa copie ».

« Lors de notre assemblée générale la semaine dernière, de nombreux collègues ont fait part de leur colère », relate Isabelle Marchand, secrétaire académique du SNPDEN, syndicat majoritaire des personnels de direction. « Il est important de faire remonter au ministère que nous, les cadres, même si nous restons loyaux à notre institution, nous ne nous retrouvons plus dans cette école qui se profile, cela va à l'encontre de nos valeurs. On touche à quelque chose de fondamental dans le collège

unique qui est l'accueil de tous les publics, cette hétérogénéité qui est difficile, mais qui est aussi une force. Que fait-on de l'inclusion là-dedans ? »

De plus, ajoute-t-elle, d'une réforme à l'autre, « il est de plus en plus difficile de s'inscrire dans le temps long, le temps de l'école n'est pas celui des politiques. Nous ne contestons pas qu'il y ait des questionnements et s'il y a un besoin de restaurer une autorité, cela ne doit pas être au détriment de tout ce que nous avons développé à côté, les compétences psychosociales, la bienveillance... »

Une rentrée sous tension ?

Les groupes de niveau sont « une erreur », écrit de son côté Son Tran Thanh, réfèrent académique des person-



Les chefs d'établissements ont prévu de se retrouver devant le rectorat de Strasbourg ce mercredi. Photo archives Killian Moreau

nels de direction du Sgen-CFDT, dans une lettre ouverte adressée début février à la ministre d'alors Amélie Oudéa-Castéra, et sans appeler au même rassemblement. « Cette organisation est non seulement incapable de répondre aux défis de l'école, à ses aspirations et sa volonté de faire vivre l'égalité des chances, mais en plus elle détruit tout ce qui pouvait fonctionner dans les établissements scolaires, toute l'autonomie des équipes qui, sur le terrain, faisaient vivre et appliquer au niveau local toutes les directives nationales [...] Nous prévoyons une rentrée sous très haute tension, avec des parents et des élèves stigmatisés, écœurés par un système dont ils comprennent bien qu'il ne veut pas d'eux. »

« Les alertes des personnels

de direction n'ont pas été prises en compte », estime en outre le syndicat Indépendance et Direction – FO – Alsace, qui « réaffirme son opposition à la mise en place du choc des savoirs dans ses modalités actuelles et continuera de soutenir les mobilisations », refusant que les chefs d'établissement soient « les boucs émissaires d'un crash attendu ».

Dans l'espoir que le ministère « revioie sa copie »

Ceux qui ont prévu de se retrouver ce mercredi devant le rectorat de Strasbourg, « lieu institutionnel symbolique » avec lequel, ils précèdent travailler « en confiance », entendent ainsi faire remonter leur désaccord au ministère, dans l'espoir qu'il « revioie sa copie ».